



# Cours de Yoga enfants

## Mon éthique

- Transmettre les pratiques du yoga dans la bienveillance, l'écoute, le respect du corps et de l'esprit
- Accompagner les enfants sur leur chemin d'expérimentation du yoga, vers la connaissance d'eux-mêmes.
- Respecter une discrétion professionnelle
- Pratiquer sans jugement (ni de soi-même et ni des autres)
- Pratiquer dans le plaisir et la joie
- N'imposer aucune idéologie, aucun dogme de quelque nature que ce soit
- Offrir un espace d'intériorisation, d'expression, d'expérimentation amenant vers une meilleure connaissance de soi, une plus grande présence à soi-même pour cheminer vers le bien-être, le calme et la méditation.

## Pour le déroulement optimal des séances:

Les séances proposées sont un temps pour soi. Aussi, et par respect pour l'espace intérieur de chacun, il est demandé à chaque participant :

- PUNCTUALITE
- Les enfants seront déposés à la porte de la salle une fois déchaussés. Les enfants seront récupérés après leur séance après ouverture de la porte.
- Il est recommandé d'arriver 5 à 10 minutes avant le début du cours pour donner le temps aux enfants de s'installer, proposer aux enfants d'aller aux toilettes avant la séance.
- TELEPHONE PORTABLE ETEINT OU EN MODE « AVION »
- TENUE CORRECTE ET ADAPTEE A LA PRATIQUE : pantalon jogging ou legging, t-shirt, gilet (selon la saison)
- Le yoga se pratique de préférence pieds nus. Chaque participant est tenu de se déchausser pour rentrer dans la salle. Pour certaines pratiques, il pourra néanmoins être demandé de porter des chaussettes.
- Respect du lieu de pratique

Matériel : les enfants peuvent venir avec leur propre tapis, en attendant de vous en procurer un, les tapis de la salle pourront être utilisés.

Règlement et conditions générales de vente :

- Tout cours sera réglé avant le début de la séance
- Les paiements en ligne et inscriptions peuvent se faire via le site
- Paiement accepté : en ligne via le site, chèque à l'ordre de « Virginie ALGARIN GIORGETTI », espèces (appoint si possible).
- Le forfait annuel sera réglé en 1 fois à l'inscription par chèque ou espèces ou en 10 chèques maximum encaissés chaque début de mois. Tout mois entamé est dû. L'abonnement annuel ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cas d'absence du pratiquant ou annulation de cours imprévue. L'abonnement pourra être suspendu en cas de longue maladie empêchant médicalement l'adhérent de pratiquer sur une période supérieure à 1 mois.
- L'abonnement annuel tient compte de l'arrêt des cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et ponts.
- Toute séance annulée moins de 2h avant le cours sera due.
- Toute séance de moins de 3 personnes pourra donner lieu à une annulation.

*Merci pour votre présence et votre confiance !*

Virginie

